



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Diocèse de LILLE

Lille, le 27 mars 2020,

Madame, Monsieur

La situation sanitaire critique du pays a amené nos dirigeants à modifier le fonctionnement des établissements scolaires, en restreignant l'accueil des élèves aux seuls enfants des personnels soignants et associés, tout en demandant d'assurer la continuité de l'activité scolaire pédagogique à distance pour tous les élèves, à l'aide notamment de moyens numériques.

La mission de l'école est donc aujourd'hui maintenue, mais assurée dans des conditions différentes, tout en veillant dans ses locaux aux conditions sanitaires et de sécurité les meilleures.

La contribution familiale que vous versez mensuellement - destinée au financement des bâtiments scolaires, à l'acquisition du matériel d'équipement scientifique, scolaire ou sportif et aux services diocésains -, continuera à être appelée et facturée. Ces charges telles que les loyers ou remboursements d'emprunts, sont fixes et inchangées. Les services diocésains continuent leur activité pour assurer la garantie de service de l'enseignement catholique.

Par contre les activités complémentaires telles que les garderies, la restauration, qui ont dû être arrêtées, ne seront plus facturées.

Nous vous précisons que ces dispositions sont nationales, et qu'elles ont reçu l'accord de l'UNAPEL (Union Nationale des Parents d'Elèves), de la FNOGEC (Fédération Nationale des Organismes de Gestion), des quatre Organisations Professionnelles des Chefs d'Etablissement et du SGEC (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique).

Nous espérons, comme chacun d'entre vous, que cette période exceptionnelle durera le moins longtemps possible : vous pouvez être assuré que chacun des établissements met tout en œuvre pour assurer une continuité de qualité de l'activité scolaire.

Bien évidemment votre établissement scolaire et nous-même restons pleinement à votre disposition pour toute question ou difficulté liées à cette situation

Veillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

Hubert ANTOINE
Directeur Diocésain
de l'Enseignement Catholique de LILLE

Jean-François DEBOUDT
Président de l'Union des Organismes de Gestion
de l'Enseignement Catholique de LILLE